



Versement

1404 W 1 - 186

Identification :

Intitulé/ Analyse : Permis de construire, instruction des demandes et délivrance : dossiers individuels (demande du pétitionnaire, avis, arrêté d'autorisation, servitudes, déclaration d'ouverture de chantier, déclaration d'achèvement de travaux, certificat de conformité, plans, devis, demande d'annulation, de transfert).

Dates extrêmes : 1945-1996

Importance matérielle : 19,36 ml

Contexte

Service producteur : Direction départementale de l'Équipement, subdivision de Romilly-sur-Seine.

Service versant : Direction départementale de l'Équipement, subdivision de Romilly-sur-Seine.

N° d'entrée du versement : 55358

Date d'entrée du versement : 26/09/2006

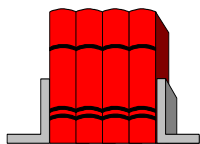
Conditions d'accès aux documents

Début communicabilité : Immédiate

Fin communicabilité : /

Contrôle de la description

Date de rédaction de l'inventaire : août 2009



Présentation

Présentation du service producteur

Histoire administrative

La direction départementale de l'Équipement

L'année 1967 voit la création d'un grand ministère de l'Équipement, à partir de la fusion entre le ministère des Travaux publics et des Transports, et celui de la Construction. Ce ministère s'appuie sur le corps des ingénieurs des Ponts et Chaussées, et des ingénieurs des Travaux publics de l'État.

L'Équipement s'organise très rapidement et les services extérieurs refondus donnent naissance aux Directions départementales de l'Équipement (DDE).

Dans le contexte issu de la 1^{ère} décentralisation (les lois votées entre 1982 et 1985), la DDE est un service technique d'aménagement mis à la disposition de l'État pour conduire ses politiques, et des collectivités territoriales pour les missions qu'elles lui confient.

La DDE intervient dans les principaux domaines suivants :

- aménagement routier, entretien et exploitation des routes et de la sécurité ;
- urbanisme, habitat et construction ;
- maîtrise d'œuvre et conduite d'opération en matière de voirie et de réseaux divers, aménagement urbain et de bâtiment ;
- gestion du patrimoine aéronautique civil et militaire ;
- transports terrestres.

Depuis 1982, à la suite des lois de décentralisation, les conseils généraux ont donc progressivement repris la gestion directe des personnels qui, au sein des DDE, assuraient les missions qui relèvent de leurs compétences, notamment la voirie départementale et le patrimoine immobilier (collèges).

L'acte II de la décentralisation, prévu par la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales, prévoit que les Conseils Généraux reprennent la totalité de la gestion des réseaux routiers départementaux dont ils ont la responsabilité.

Direction départementale de l'Équipement et de l'Agriculture

Depuis le 1^{er} janvier 2007, conformément au décret 2006-1740, la Direction départementale de l'Équipement (DDE) et la direction départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) de l'Aube ont fusionné en un seul et même service déconcentré de l'État, la DDEA (Direction départementale de l'Équipement et de l'Agriculture). Cette fusion s'inscrit dans le cadre de l'application des dispositions de l'article 25 du décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets qui prévoit la possibilité de la fusion des services déconcentrés qui concourent à la mise en œuvre d'une même politique de l'État. Les DDEA ont été créées en trois vagues successives : 1^{er} janvier 2007, 1^{er} janvier 2009 et 1^{er} janvier

2010. L'Aube est l'un des huit premiers départements dans lesquels la fusion de la DDE et de la DDAF a été réalisée. Le département fait ainsi figure de pilote au niveau national¹.

Sous l'autorité du Préfet et en concertation avec les autres services de l'Etat, la DDEA intervient dans les domaines suivants :

- l'habitat, la politique de la ville, le logement, les constructions publiques ;
- la connaissance des territoires, la planification, l'urbanisme, l'aménagement ;
- la prévention des risques, l'environnement et le développement durable, la gestion de l'eau, la protection de la nature ;
- les transports et déplacements, la sécurité des transports, la sécurité et l'éducation routière, l'ingénierie de crise ;
- l'économie agricole et l'industrie agro-alimentaire ;
- l'inspection du travail, l'emploi et la politique sociale agricole.

Elle intervient soit dans la mise en oeuvre des politiques nationales, soit comme prestataire de services pour les collectivités locales dans le cadre de l'ingénierie d'appui territorial, en particulier dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, de la voirie, de l'aménagement et des constructions publiques.

La DDEA de l'Aube apporte également un appui au Préfet pour la coordination des gestionnaires de réseaux en cas de crise et assure le pilotage de la Mission Inter-Service de l'Eau (MISE).

Subdivision territoriale de Romilly-sur-Seine

La subdivision territoriale de Romilly-sur-Seine est devenue l'agence OUEST/Romilly-sur-Seine en 2007, à la suite de l'acte II de la décentralisation. L'agence de Romilly-sur-Seine est présente sur l'arrondissement Ouest du département de l'Aube qui englobe les cantons de Méry-sur-Seine, Marcilly-le-Hayer, Romilly-sur-Seine, Villenauxe-la-Grande et Nogent-sur-Seine.

L'agence de Romilly-sur-Seine a pour vocation de relayer les actions des services de la DDEA en leur apportant sa connaissance du territoire, des enjeux et des acteurs locaux. La fusion au 1^{er} janvier 2007 de la Direction départementale de l'Équipement avec celle de l'Agriculture et de la Forêt lui permet de couvrir des domaines d'intervention variés tels que la planification, la rénovation urbaine, l'habitat, la police de l'eau, l'économie agricole, la forêt et d'offrir aux communes et à leurs établissements un panel de prestations renouvelé.

L'agence a pour mission de représenter la DDEA au plus près du terrain en accueillant les usagers, en leur fournissant des renseignements et en leur assurant des contacts avec les personnes ressources de la DDEA. Elle facilite encore les démarches des élus et des collectivités locales à l'aide de conseils sur des aspects juridiques, administratifs ou techniques. Elle assure l'instruction des autorisations d'urbanisme et reçoit les pétitionnaires

¹ Les sept autres départements pilotes sont : l'Ariège, le Cher, le Loir-et-Cher, le Lot, les Yvelines, le Territoire de Belfort et le Val d'Oise. Les deuxième et troisième mouvements ont respectivement concerné quarante-cinq et trente neuf départements. Le calendrier de la fusion a été défini par le Premier ministre dans sa circulaire du 23 janvier 2008.

sur rendez-vous ou lors de permanences avec un architecte consultant pour les aider dans la mise au point de leur projet. Des permanences sont aussi organisées pour le dépôt des dossiers liés à la Politique Agricole Commune européenne. Interlocuteur privilégié des élus et des partenaires locaux, l'Agence de Romilly-sur-Seine est mobilisée pour :

- accompagner les communes dans l'élaboration et la mise en oeuvre de projets de territoire (Plan Local d'Urbanisme, Carte Communale, Charte de Pays)
- réaliser des prestations de conseil et d'ingénierie à travers les missions d'Assistance Technique fournies par l'État pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (ATESAT).
- proposer une offre d'ingénierie adaptée favorisant l'émergence de projets, privilégiant les missions d'assistance en amont (étude de faisabilité, définition de programme, conduite d'opération, etc.), accompagnant leur réalisation (missions de maîtrise d'oeuvre).

L'agence produit ainsi des études de complexité normale et peut, dans le cas d'études plus poussées, constituer des équipes projets faisant appel aux compétences du Service d'Ingénierie d'Appui Territorial dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement, des déchets, de la voirie et des espaces publics, de l'aménagement et des constructions publiques.

L'agence accompagne ces démarches dès la prise de commande jusqu'au suivi technique et comptable des chantiers.

Présentation du contenu du versement

Intérêt du versement

Ce versement ne comprend que les permis de construire instruits par la subdivision de la direction départementale de l'équipement basée à Romilly-sur-Seine.

Jusqu'en 1984, l'instruction des permis de construire (PC) était centralisée à Troyes, quel qu'était le lieu des travaux. A partir de 1985 et donc de la décentralisation, l'instruction des permis a été déconcentrée en subdivision impliquant le transfert des permis instruits avant 1984 dans ces structures. Ceci explique la discontinuité de la numérotation des permis de construire composant ce versement. Depuis 2006-2007 et l'acte II de la décentralisation, l'instruction se fait dans les agences. Les communes de plus de 15000 habitants ne peuvent plus confier à la DDE l'instruction de leurs PC.

Tris et éliminations pratiqués

Permis instruits avant 1984

Les PC instruits jusqu'en **1948** (date de création du ministère de la reconstruction) ont été conservés intégralement.

Les PC instruits de **1949 à 1984** ont été échantillonnés selon les critères de tri suivants :

- conservation intégrale des PC instruits les années en 0 et 5 (circulaire interministérielle AD 98-5 du 19 juin 1998 sur le traitement des archives des directions départementales de l'équipement)
- tri pour les PC instruits les autres années : n'ont été conservés que les permis relatifs à l'habitat collectif, aux équipements publics et bâtiments administratifs, aux équipements sportifs, aux activités industrielles, commerciales et agricoles.

Permis instruits après avril 1984

Pour les communes dotées d'un Plan d'occupation de sols (POS) ou d'un Plan local d'urbanisme (PLU) qui ont confié par convention l'instruction de leurs PC à la DDE : proposition de restitution à la commune des PC instruits à compter de la date d'entrée en vigueur du POS ou du PLU (PC délivrés au nom de la commune); conservation intégrale des PC délivrés au nom de l'Etat et signés par la DDE. Si la commune n'a pas souhaité reprendre les PC, ces derniers ont été détruits.

Pour les communes sans POS ni PLU : conservation intégrale des PC que ce soit les PC délivrés au nom de l'Etat et signés par le maire, ou les PC délivrés au nom de l'Etat et signés par la DDE).

Mode(s) de classement adopté(s)

Jusqu'en 1984, les permis de construire sont classés par numéro d'ordre. Depuis 1985, ils sont classés soit par n° d'ordre soit par date d'instruction par la commune.

Les dates portées dans la colonne « dates extrêmes » correspondent à la date d'ouverture du dossier (demande du pétitionnaire).



CONDITIONS D'ACCES AU FONDS

Conditions générales d'accès aux archives publiques

La loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 pose comme principe le droit de toute personne à l'information (article 1) et par conséquent, le droit d'obtenir communication des documents détenus par une administration sous réserve que leur consultation ne porte pas atteinte à l'un des secrets protégés par la loi.

Le législateur définit des « secrets absolus » (article 6). Dans ce cas, les documents administratifs dont la consultation porterait atteinte à l'un des secrets protégés par la loi ne sont pas communicables au sens de la loi du 17 juillet 1978. Ils sont communicables au terme des délais et dans les conditions fixées par la loi du 15 juillet 2008 sur les archives.

Il définit également des « secrets relatifs » (article 6). Dans ce cas, seule la personne directement concernée par les documents peut les consulter. Dans tous les autres cas, l'accès à ces documents se fait sur le fondement de la loi du 15 juillet 2008 en vertu des articles 17 et 18.

La loi Archives n° 2008-696 instaure le principe de la libre communicabilité des archives publiques à toute personne, et révisé les délais spéciaux. Les délais spéciaux sont désormais (suivant le contenu du document) :

- de 25, 50 et 75 ans à compter de la date du document ; le délai de 100 ans tel que le fixait la Loi Archives n° 79-18 étant toujours applicable dans le cas de dossiers ou d'actes mettant en cause des mineurs.

- de 100 et 120 ans à compter de la date de naissance de la personne ou de 25 ans à compter de la date de décès de la personne.

Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1er janvier de l'année qui suit.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

Conditions d'accès au fonds

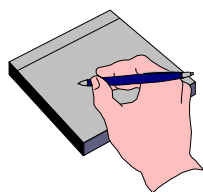
Aux termes de la loi n° 2008-696 sur les archives, les dossiers sur les permis de construire sont communicables immédiatement.



Plan de classement

<i>N° Articles</i>	<i>Description</i>	<i>Dates extrêmes</i>
1-105	Permis de construire classé par date d'instruction puis par numéro d'enregistrement.	1945-1985
106	Permis de construire, commune de Boulages.	1986-1996
107-108	Permis de construire, commune de Charny-le-Bachot.	1986-1989, 1991-1995
109-112	Permis de construire, commune de Chatres.	1986-1996
113-114	Permis de construire, commune de Crancey.	1986-1989, 1991
115-117	Permis de construire, commune de Droupt-saint-Basle.	1986-1996
118	Permis de construire, commune d'Echemines.	1986, 1987, 1990- 1992, 1994, 1995
119	Permis de construire, commune d'Etelles-sur-Aube.	1986-1991, 1993- 1996
120-127	Permis de construire, commune de Fontaine-les-Grès.	1986-1996
128-129	Permis de construire, commune de La Fosse Corduan.	1986-1994, 1996
130-134	Permis de construire, commune de Gelannes.	1986-1996
135-136	Permis de construire, commune de Longueville-sur-Aube.	1986-1989, 1991, 1993-1996
137-139	Permis de construire, commune de Maizières.	1987, 1989, 1990, 1992, 1994-1996
140-144	Permis de construire, commune de Marigny-le-Châtel.	1986-1990, 1993-1996
145-146	Permis de construire, commune de Méry-sur-Seine.	1986, 1988, 1989, 1991, 1993, 1994
147-149	Permis de construire, commune de Mesrigny.	1987-1996
150-153	Permis de construire, commune d'Origny-le-Sec.	1986-1994
154-155	Permis de construire, commune d'Orvilliers-saint-Julien.	1986-1996
156-159	Permis de construire, commune d'Ossey-les-Trois-Maisons.	1986-1996
160-164	Permis de construire, commune de Pars-les-Romilly.	1986-1996
165-166	Permis de construire, commune de Prunay Belleville.	1986-1994
167-168	Permis de construire, commune de Rilly-sainte-Syre.	1986-1993, 1995-1996
169	Permis de construire, commune de Saint-Flavy	1986-1996
170-173	Permis de construire, commune de Saint-Hilaire-sous-Romilly.	1986-1996
174-175	Permis de construire, commune de Saint-Loup de Buffigny.	1986-1996

176-177	Permis de construire, commune de Saint-Martin de Bossenay.	1986-1996
178-181	Permis de construire, commune de Saint-Mesmin.	1986-1992
182-183	Permis de construire, commune de Saint-Oulph.	1986-1996
184-186	Permis de construire, commune de Vallant-saint-Georges.	1986-1996



Annexes

Liste des sigles

CES : Collège d'enseignement secondaire

EDF : Electricité de France

HLM : Habitation à loyer modéré

OPHLM : Office public d'habitation à loyer modéré

PC : Permis de construire

SA : Société anonyme

SCARM : Société coopérative agricole de Romilly et Estissac

SCI : Société civile immobilière

SNCF : Société nationale des chemins de fer français

1404 W	Descriptif	Dates extrêmes	Communicabilité
1	Permis de construire n° 113 à 399	1945-1947	I
2	Permis de construire n° 411 à 1060	1947-1949	I
3	Permis de construire n° 1070 à 1333	1950	I
4	Permis de construire n° 1362 à 3281	1951-1955	I
5	Permis de construire n° 3394 à 5653	1955	I
6	Permis de construire n° 5672 à 5919	1955	I
7	Permis de construire n° 5929 à 6276	1955	I
8	Permis de construire n° 6289 à 6460	1955	I
9	Permis de construire n° 6475 à 7666	1955-1956	I
10	Permis de construire n° 7755 à 8944	1957-1958	I
11	Permis de construire n° 9071 à 10851	1958-1959	I
12	Permis de construire n° 10933 à 11137	1960	I
13	Permis de construire n° 11141 à 11333	1960	I
14	Permis de construire n° 11361 à 11468	1960	I
15	Permis de construire n° 11474 à 11695	1960	I
16	Permis de construire n° 11707 à 11823	1960	I
17	Permis de construire n° 11826 à 12002	1960	I
18	Permis de construire n° 12004 à 12559	1960-1961	I
19	Permis de construire n° 12567 à 13838	1961-1962	I
20	Permis de construire n° 14100 à 14750	1962-1964	I
21	Permis de construire n° 15651 à 15820	1964	I
22	Permis de construire n° 15821 à 17306	1964	I
23	Permis de construire n° 17425 à 18066	1964-1965	I
24	Permis de construire n° 18068 à 18271	1965	I
25	Permis de construire n° 18280 à 18480	1965	I
26	Permis de construire n° 18497 à 18692	1965	I
27	Permis de construire n° 18693 à 18918	1965	I
28	Permis de construire n° 18919 à 19152	1965	I
29	Permis de construire n° 19156 à 19421	1965	I
30	Permis de construire n° 19422 à 19613	1965	I
31	Permis de construire n° 19621 à 19917	1965	I
32	Permis de construire n° 19918 à 20546	1965-1966	I
33	Permis de construire n° 21208 à 22519	1966	I
34	Permis de construire n° 23028 à 23736	1967	I
35	Permis de construire n° 23973 à 24738	1967	I
36	Permis de construire n° 25053 à 27105	1968	I
37	Permis de construire n° 27246 à 28710	1969	I
38	Permis de construire n° 27825	1969	I
39	Permis de construire n° 30185 à 30601	1970	I
40	Permis de construire n° 30613 à 30770	1970	I
41	Permis de construire n° 30795 à 30886	1970	I
42	Permis de construire n° 30887 à 31046	1970	I
43	Permis de construire n° 31065 à 31298	1970	I
44	Permis de construire n° 31314 à 31478	1970	I
45	Permis de construire n° 31502 à 31664	1970	I
46	Permis de construire n° 31684 à 32105	1970	I
47	Permis de construire n° 32106 à 32235	1970	I
48	Permis de construire n° 32240 à 32445	1970	I
49	Permis de construire n° 32446 à 32623	1970	I

50	Permis de construire n° 32630 à 34779	1970-1971	I
51	Permis de construire n° 34942 à 38076	1971-1972	I
52	Permis de construire n° 38632 à 42985 PC38632 : SCARM PC39580 : COLLOMB PC39607 : BRIAND PC41767 : Château de Longueville PC42000 : Mon Logis PC42985 : Clinique Pasteur	1973	I
53	Permis de construire n° 43810 à 44480 PC43810 : CARPI PC44037 : HLM Mon Logis PC44225 : HLM St-Mesmin PC44286 : HLM Romilly-sur-Seine PC44313 : HLM Marigny-le-Châtel	1974-1975	I
54	Permis de construire n° 44488 à 44726	1975	I
55	Permis de construire n° 44732 à 44975	1975	I
56	Permis de construire n° 44986 à 45134	1975	I
57	Permis de construire n° 45146 à 45315	1975	I
58	Permis de construire n° 45326 à 45485	1975	I
59	Permis de construire n° 45494 à 45727	1975	I
60	Permis de construire n° 45742 à 45963	1975	I
61	Permis de construire n° 45975 à 46148	1975	I
62	Permis de construire n° 46163 à 46297	1975	I
63	Permis de construire n° 46310 à 46476	1975	I
64	Permis de construire n° 46485 à 46674	1975	I
65	Permis de construire n° 46684 à 46843	1975	I
66	Permis de construire n° 46855 à 47011	1975	I
67	Permis de construire n° 47020 à 47207	1975	I
68	Permis de construire n° 47212 à 47337	1975	I
69	Permis de construire n° 47357 à 47544	1975	I
70	Permis de construire : PC49699 : TRACTEL PC48277 : Foyer sportif des Grès PC48362 : SCARM PC48769 : HLM Gélannes PC49364 : DAMAS PC49840 : ALGA FRANCE PC49894 : HLM Châtres PC50058 : BRILLAIS	1976	I
71	Permis de construire : PC50168 : SCI les Marais PC50262 : SA ROUTOTEL PC50299 : SCARM PC52304 : SCARM PC53546 : COLLOMB (création) PC54122 : SCI La Garenne	1976-1977	I
72	Permis de construire : PC56398 : HLM La Belle Idée PC56473 : Finition du siège	1977	I
73	Permis de construire : PC57031 : SCI Romillonne des Marais (1978) PC57226 : SOCRIF (1978)	1978-1979	I

	PC57294 : HLM Marigny-le-Châtel (1978) PC57422 : Mon Logis Châtres (1978) PC58335 : école de Crancey (1979) PC59526 : commune de Chatres (1979) PC59841 : CES Le Noyer Marchand (1979)		
74	Permis de construire : PC59877 : SACVIR	1979	I
75	Permis de construire : PC60837 : SACVIR PC61084 : Commune de Maizières PC61212 : AAPEI	1979	I
76	Permis de construire n° 0019 à 0194	1980	I
77	Permis de construire n° 0195 à 0407	1980	I
78	Permis de construire n° 0433 à 0636	1980	I
79	Permis de construire n° 0637 à 0832	1980	I
80	Permis de construire n° 0833 à 1005	1980	I
81	Permis de construire n° 1011 à 1158	1980	I
82	Permis de construire n° 1164 à 1391	1980	I
83	Permis de construire n° 1334 à 1407 PC1334 : EDF Méry-sur-Seine PC1406 : EDF Romilly-sur-Seine	1980	I
84	Permis de construire n° 1416 à 1626	1980	I
85	Permis de construire n° 1643 à 1788	1980	I
86	Permis de construire n° 1798 à 2017	1980	I
87	Permis de construire n° 2019 à 2373	1980	I
88	Permis de construire n° 2375 à 2616	1980	I
89	Permis de construire n° 2676 à 2849	1980	I
90	Permis de construire n° 2855 à 3055	1980	I
91	Permis de construire n° 3072 à 3379	1980	I
92	Permis de construire n° 3384 à 3518	1980	I
93	Permis de construire n° 3543 à 3681 PC81A0050 : SCI Romillonne des Marais	1980-1981	I
94	Permis de construire : PC81A1003 : OPHLM de l'Aube (1981) PC82A0083 : Centre Hospitalier de Romilly (1982) PC82A2915 : Mairie de St-Mesmin (1982) PC82A2204 : Commune de Prunay (1982) PC82A1120 : SACVIR Romilly-sur-Seine (1982) PC81A0866 : OPLHM Romilly (1981)	1981-1982	I
95	Permis de construire : PC82A0966 : commune de Méry-sur-Seine PC82A1121 : SACVIR Romilly-sur-Seine PC82A2285 : Ville de Romilly-sur-Seine PC82A0893 : S.A Mon Logis Gélannes	1982	I
96	Permis de construire : PC83A1224 : Ville de Romilly PC83A0285 : Ville de Romilly PC83A0227 : SELEC PC83A3370 : SACVIR PC83A1687 : SELEC PC83A1496 : Ville de Romilly PC83A0974 : SODIROM	1983	I

97	Permis de construire : PC83A3371 : SACVIR PC83A2283 : Commune de Marigny-le-Châtel PC83A2534 : SNCF PC83A3436 : SACVIR PC83A2020 : SELEC PC83A2021 : SELEC PC83A1136 : OPHLM de l'Aube PC83A0475 : Mon Logis	1983	I
98	Permis de construire n° 7001 à 7030	1985	I
99	Permis de construire n° 7031 à 7060	1985	I
100	Permis de construire n° 7061 à 7090	1985	I
101	Permis de construire n° 7091 à 7120	1985	I
102	Permis de construire n° 7121 à 7152	1985	I
103	Permis de construire n° 7153 à 7180	1985	I
104	Permis de construire n° 7181 à 7230	1985	I
105	Permis de construire n° 7231 à 7270	1985	I
106	Commune de BOULAGES Permis de construire	1986 à 1996	I
107	Commune de CHARNY LE BACHOT Permis de construire	1986-87-88-89-91-92	I
108	Commune de CHARNY LE BACHOT Permis de construire	1993 à 1995	I
109	Commune de CHATRES Permis de construire	1986-1987	I
110	Commune de CHATRES Permis de construire	1988-1989	I
111	Commune de CHATRES Permis de construire	1990-91-92 93	I
112	Commune de CHATRES Permis de construire	1994 à 1996	I
113	Commune de CRANCEY Permis de construire	1986-1987	I
114	Commune de CRANCEY Permis de construire	1988-89-91	I
115	Commune de DROUPT ST BASLE Permis de construire	1986	I
116	Commune de DROUPT STE MARIE Permis de construire	1986 à 1990	I
117	Commune de DROUPT STE MARIE Permis de construire	1991 à 1996	I
118	Commune de ECHEMINES Permis de construire	1986-87-90-91-92-94-95	I
119	Commune de ETRELLES SUR AUBE Permis de construire	1986-87-88-89-90-91-93-94-95-96	I
120	Commune de FONTAINE LES GRES Permis de construire	1986	I
121	Commune de FONTAINE LES GRES Permis de construire	1987	I
122	Commune de FONTAINE LES GRES Permis de construire	1988-1989	I

123	Commune de FONTAINE LES GRES Permis de construire	1990	I
124	Commune de FONTAINE LES GRES Permis de construire	1991	I
125	Commune de FONTAINE LES GRES Permis de construire	1992-93-94	I
126	Commune de FONTAINE LES GRES Permis de construire	1995	I
127	Commune de FONTAINE LES GRES Permis de construire	1996	I
128	Commune de LA FOSSE CORDUAN Permis de construire	1986 à 1992	I
129	Commune de LA FOSSE CORDUAN Permis de construire	1993-94-96	I
130	Commune de GELANNES Permis de construire	1986-1987	I
131	Commune de GELANNES Permis de construire	1988-1989	I
132	Commune de GELANNES Permis de construire	1990-1991	I
133	Commune de GELANNES Permis de construire	1992-1993	I
134	Commune de GELANNES Permis de construire	1994 à 1996	I
135	Commune de LONGUEVILLE SUR AUBE Permis de construire	1986-87-88-89- 91-93-94	I
136	Commune de LONGUEVILLE SUR AUBE Permis de construire	1995-1996	I
137	Commune de MAIZIERES Permis de construire	1987-89-90-92	I
138	Commune de MAIZIERES Permis de construire	1994-1995	I
139	Commune de MAIZIERES Permis de construire	1996	I
140	Commune de MARIGNY LE CHATEL Permis de construire	1986-87-88	I
141	Commune de MARIGNY LE CHATEL Permis de construire	1989-1990	I
142	Commune de MARIGNY LE CHATEL Permis de construire	1993-1994	I
143	Commune de MARIGNY LE CHATEL Permis de construire	1995	I
144	Commune de MARIGNY LE CHATEL Permis de construire	1996	I
145	Commune de MERY SUR SEINE Permis de construire	1986-88-89-91	I
146	Commune de MERY SUR SEINE Permis de construire	1993-1994	I
147	Commune de MESGRIGNY Permis de construire	1986-1987	I
148	Commune de MESGRIGNY Permis de construire	1987-1988	I

149	Commune de MESGRIGNY Permis de construire	1989 à 1996	I
150	Commune de ORIGNY LE SEC Permis de construire	1986-1987	I
151	Commune de ORIGNY LE SEC Permis de construire	1988 à 1990	I
152	Commune de ORIGNY LE SEC Permis de construire	1991 à 1994	I
153	Commune de ORIGNY LE SEC Permis de construire	1995-1996	I
154	Commune de ORVILLIERS ST JULIEN Permis de construire	1986 à 1990	I
155	Commune de ORVILLIERS ST JULIEN Permis de construire	1991 à 1996	I
156	Commune de OSSEY LES TROIS MAISONS Permis de construire	1986-1987	I
157	Commune de OSSEY LES TROIS MAISONS Permis de construire	1988-1989	I
158	Commune de OSSEY LES TROIS MAISONS Permis de construire	1990 à 1992	I
159	Commune de OSSEY LES TROIS MAISONS Permis de construire	1993 à 1996	I
160	Commune de PARS LES ROMILLY Permis de construire	1986-1987	I
161	Commune de PARS LES ROMILLY Permis de construire	1988-1989	I
162	Commune de PARS LES ROMILLY Permis de construire	1990	I
163	Commune de PARS LES ROMILLY Permis de construire	1991 à 1993	I
164	Commune de PARS LES ROMILLY Permis de construire	1994 à 1996	I
165	Commune de PRUNAY BELLEVILLE Permis de construire	1986 à 1988	I
166	Commune de PRUNAY BELLEVILLE Permis de construire	1989 à 1994	I
167	Commune de RILLY STE SYRE Permis de construire	1986 à 1989	I
168	Commune de RILLY STE SYRE Permis de construire	1990-91-92-93- 95-96	I
169	Commune de SAINT-FLAVY Permis de construire	1986 à 1996	I
170	Commune de ST-HILAIRE SOUS ROMILLY Permis de construire	1986 à 1989	I
171	Commune de ST-HILAIRE SOUS ROMILLY Permis de construire	1990 à 1992	I
172	Commune de ST-HILAIRE SOUS ROMILLY Permis de construire	1993-1994	I
173	Commune de ST-HILAIRE SOUS ROMILLY Permis de construire	1995-1996	I
174	Commune de ST-LOUP DE BUFFIGNY Permis de construire	1986 à 1989	I

175	Commune de ST-LOUP DE BUFFIGNY Permis de construire	1990 à 1996	I
176	Commune de ST-MARTIN DE BOSSENAY Permis de construire	1986 à 1991	I
177	Commune de ST-MARTIN DE BOSSENAY Permis de construire	1992 à 1996	I
178	Commune de ST-MESMIN Permis de construire	1986-1987	I
179	Commune de ST-MESMIN Permis de construire	1988	I
180	Commune de ST-MESMIN Permis de construire	1989-1990	I
181	Commune de ST-MESMIN Permis de construire	1991-1992	I
182	Commune de ST-OULPH Permis de construire	1986 à 1990	I
183	Commune de ST-OULPH Permis de construire	1991 à 1996	I
184	Commune de VALLANT ST GEORGES Permis de construire	1986 à 1989	I
185	Commune de VALLANT ST GEORGES Permis de construire	1990 à 1993	I
186	Commune de VALLANT ST GEORGES Permis de construire	1994 à 1996	I